



# MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0

Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412

Courriel : [info@cantonderoxton.qc.ca](mailto:info@cantonderoxton.qc.ca)

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière QUE :**

À la séance régulière du Conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 12 mars 2019 le Conseil a adopté le règlement 329-2019 modifiant le règlement numéro 321-2018, tel que modifié par le règlement 323-2018, décrétant des travaux de pavage et autres d'une partie du 9<sup>ème</sup> Rang sur 3660 mètres et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 15 avril 2019.

Toute personne qui veut prendre connaissance de ce règlement peut le faire à mon bureau situé au 216, rang Sainte-Geneviève, à Roxton Falls aux jours et heures régulières de bureau.

Donné au Canton de Roxton, ce 17 avril 2019.

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière